

2020

RAPPORT ANNUEL - DECHETS



Rapport annuel, sur le prix et la qualité du service public
d'élimination des déchets est établi conformément au décret
n°2000-404 du 11 mai 2000.



A- PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1 - COMPETENCES ET SERVICES - HISTORIQUE

La Communauté de communes du Poher a été créée en 1994. De 1994 à 2001, le service public d'élimination des déchets (SPED) était assuré :

- Par Carhaix sur son territoire, avec 2 bennes à ordures ménagères et son propre personnel ;
- Par un syndicat mixte de voirie et d'élimination des déchets sur les autres communes.

Le SPED était financé par la TEOM à Carhaix et par la REOM pour les autres communes.

La Communauté de communes du Poher acquiert la compétence « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » par délibération du 20 septembre 2000, validée par arrêté préfectoral du 21 décembre 2000.

La compétence « Traitement » est déléguée au Syndicat Intercantonal de Répurgation du Centre Ouest Bretagne (SIRCOB). Cette compétence comprend la prise en charge de l'ensemble des déchets (Ordures ménagères résiduelles OMr, Recyclables secs des ordures ménagères RSOM (matériaux issus de la collecte sélective), déchets apportés en déchèterie. La collecte des déchets autres que les ordures ménagères est également assurée par le SIRCOB au travers de la déchèterie de Kervoazou à Carhaix.

Les principales étapes de la réorganisation du service de collecte ont été :

- 2001 : reprise du matériel et du personnel de la ville de Carhaix et du syndicat mixte ;
- 2001 : lancement de la collecte sélective avec l'ouverture d'un poste d'emploi-jeune et le recrutement de 10 intérimaires sur 3 semaines au sein de la CC du Poher, et d'un ambassadeur du tri recruté au niveau du SIRCOB ;
- 2001 : généralisation de la collecte sélective en sacs jaunes et en mélange (tous matériaux sauf le verre) et retrait de la majorité des aires grillagées des plastiques. Mise en place de cages pour le dépôt des sacs jaunes dans les secteurs campagnes ;
- 2002 : mise en place de la TEOM sur l'ensemble du territoire ;
- 2003 : instauration de la redevance spéciale pour les établissements publics ;
- 2004 : extension de la redevance spéciale aux campings ;
- 2009 : la maison de retraite est soumise à la redevance ;
- 2009 : réalisation d'une étude d'optimisation globale conduisant à mettre en œuvre entre 2010 et 2012 les actions suivantes :
 - ✓ Diminution de la fréquence de collecte (du C2 au C1 sur Carhaix et du C5 au C4 sur le centre-ville)
 - ✓ Mise en place d'une collecte des cartons des professionnels
 - ✓ Mise en place d'une redevance spéciale des établissements privés produisant plus de 1400 l/semaine.
- Depuis 2018 : Expérimentation de la tarification incitative sur la commune de Poullaouen et étendue à Locmaria en 2019.

2- ORGANISATION ACTUELLE DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS

Sur Carhaix, **la collecte des Ordures ménagères résiduelles** s'effectue en porte à porte en bacs individuels de 120 litres (2 personnes) ou 240 litres (4 personnes).

Les autres communes **sauf Poullaouen**, sont collectées par points de regroupement avec la mise à disposition de bacs roulants de 700 à 1000 litres. Cette organisation se justifie actuellement par la maîtrise des coûts de collecte.

La collecte sélective s'effectue en bi-flux :

- Le verre est collecté dans des colonnes aériennes d'apport volontaire réparties sur le territoire (79 colonnes). La communauté sous-traite la collecte auprès de la société Le Goff de Quimper qui utilise une grue pour effectuer les levées. Le verre est ensuite valorisé par la société Saint-Gobain.
- Les déchets d'emballages ménagers recyclables (les briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, journaux revues magazines, carton, emballages en acier, et aluminium) sont déposés dans les sacs jaunes translucides mis à disposition par Poher communauté puis collectés soit en porte-à-porte (Carhaix) soit en regroupement dans des aires grillagées.

Les déchets fermentescibles compostables :

Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets fermentescibles qui se décomposent naturellement : marc de café, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas hors produit animal. En les mélangeant aux tontes de pelouse, feuilles mortes, on peut obtenir en quelques mois un beau compost utile au jardin ou à la confection de jardinières.

Les déchèteries :

Sur le territoire de Poher communauté, il existe deux déchetteries dont la gestion est assurée par le SIRCOB (Syndicat intercantonal de réputation du centre ouest Bretagne).

Les 2 sites sont accessibles à tous les usagers de Poher communauté.



Déchetterie située à Carhaix

Infos pratiques :

Carhaix-Plouguer			Locmaria-Berrien		
Déchetterie de Kervoazou : 02.98.93.37.36			Zone artisanale du Vieux Tronc 02 98 99 82 49		
	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	13h30 – 18h	Lundi	9h15 – 12h	Fermé
Mardi	9h - 12h	15h – 18h	Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 12h	13h30 – 18h	Mercredi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Jeudi	9h - 12h	13h30 – 18h	Jeudi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Vendredi	9h - 12h	13h30 – 18h	Vendredi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Samedi	9h - 12h	13h30 – 18h	Samedi	9h15 – 12h	14h – 17h45
Dimanche	Fermé	Fermé	Dimanche	Fermé	Fermé

Les déchets qui peuvent être déposés en déchetterie :

- **Les encombrants : matelas, moquette, plâtre...**
- **Les bois**
- **Les gravats : briques, terre, vaisselle, vitres, pots cassés...Pas de plâtre**
- **Les journaux magazines**
- **Les déchets verts : tontes de pelouse, taille de haies...**
- **Les batteries de voiture**
- **Les huiles moteur et végétales usagées**
- **Les DASRI (déchets d'activités de soins à risque infectieux) : aiguilles de seringues...conditionnées en boîte spéciales à prendre en pharmacie lors de l'achat des médicaments**
- **Les amiantes liées sous certaines conditions**
- **Les Capsules de café**
- **Les incinérables : objets en plastique, cartons souillés, ...**
- **Les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseur, électroménagers...**
- **Les cartons propres vidés et pliés**
- **Les verres**
- **Les ferrailles**
- **Les Cartouches d'encre imprimantes**
- **Les vêtements**

La collecte des cartons pour les professionnels

Une collecte des cartons spécifique aux commerçants, artisans et industriels du centre-ville et des zones économiques de Carhaix a été mise en place. Elle vise à recycler l'ensemble des cartons générés par l'activité des professionnels. Elle a lieu **tous les mercredis matin**. Les cartons collectés sont directement envoyés au centre de tri de Glomel.

Les cartons doivent être pliés et placés dans des conteneurs à couvercle jaune d'une capacité maximale de 1100 litres. Pour les commerçants de la grande rue qui ne disposent pas de conteneur, les cartons sont sortis le jour même de collecte avant le passage de la benne afin d'éviter leur détérioration par les intempéries.

Le ramassage des cartons des professionnels a permis de collecter 94.74 tonnes de cartons.

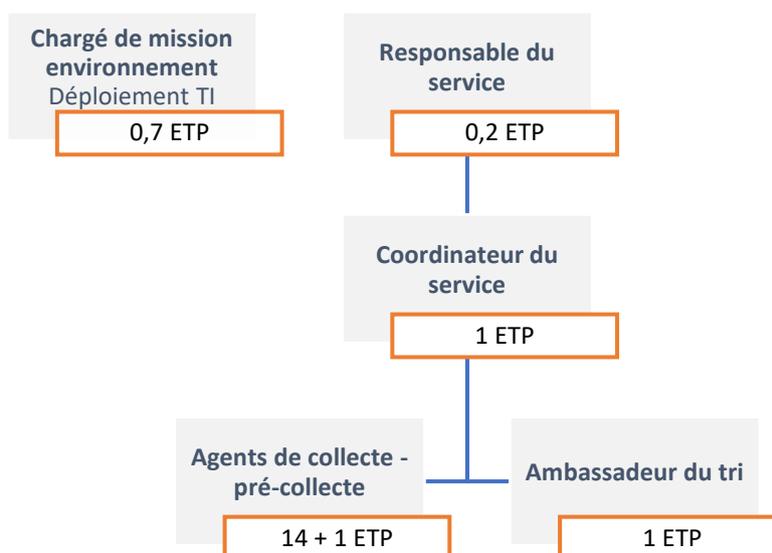
Le traitement des Ordures ménagères résiduelles est assuré par incinération dans une installation sous maîtrise d'ouvrage du SIRCOB. Le centre de tri, situé à Glomel, est également propriété du SIRCOB.

Outres les recettes d'exploitation (ventes de matériaux, soutiens des éco-organismes), le financement du service est assuré par une taxe d'enlèvement des ordures ménagères - TEOM. Les professionnels bénéficiant du service public contribuent à son financement au travers du paiement d'une redevance spéciale dès lors que leur production d'ordures ménagères dépasse 1 400 litres par semaine.

Les professionnels soumis à la Redevance spéciale sont exonérés, le cas échéant, de la TEOM.

Les ressources humaines :

Le service déchets de Poher Communauté est géré par 18 ETP :



Le service fait également appel aux services supports de la collectivité pour la comptabilité, la gestion du personnel etc. La pré-collecte est gérée par le coordinateur du service, les ajustements sur le terrain et les nettoyages des points de collecte (apport volontaire et regroupement) sont réalisés par un agent de collecte affecté à cette tâche chaque semaine, en roulement.

3- EXPERIMENTATION DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le 29 juin 2017, le conseil communautaire a délibéré sur la mise en œuvre d'une Redevance Incitative, appliquée sur l'ensemble du territoire communautaire avec au lancement une phase TEST sur la commune de Poullaouen.

L'organisation technique retenue est une collecte généralisée en bacs individuels pucés pour les ordures ménagères et le maintien des sacs jaunes pour les recyclables avec une collecte bimensuelle (C0.5) pour les 2 flux.

Pour la collecte du verre, il est prévu de maintenir la collecte avec le prestataire actuel.

Le montant annuel de la redevance payé par chaque usager dépendra du volume du bac choisi, et du nombre de fois où il présentera son bac à la collecte. **L'incitativité porte sur le nombre de levées.**

Pour assurer le suivi technique du projet, un comité technique a été mis en place. Il regroupe différents services internes de Poher communauté : service environnement, service finances, service RH, service de collecte des déchets, service prévention hygiène et sécurité.

Poher Communauté a lancé une phase test pour la tarification incitative sur une commune du territoire, Poullaouen (fusionnée à Locmaria en 2019), qui représente 9,4 % de la population du territoire en 2019. Le service a été adapté pour être en mesure de comptabiliser les levées et suivre la production de chaque usagers (livraison de bacs pucés pour les usagers, installation d'un système d'identification des puces sur une benne, installation d'un logiciel de gestion de la TI etc.).

Les communes de Kergloff et Motreff et Plévin se sont portées volontaires pour expérimenter la tarification incitative. Elles devraient être dotées en 2021.

Descriptif des travaux réalisés :

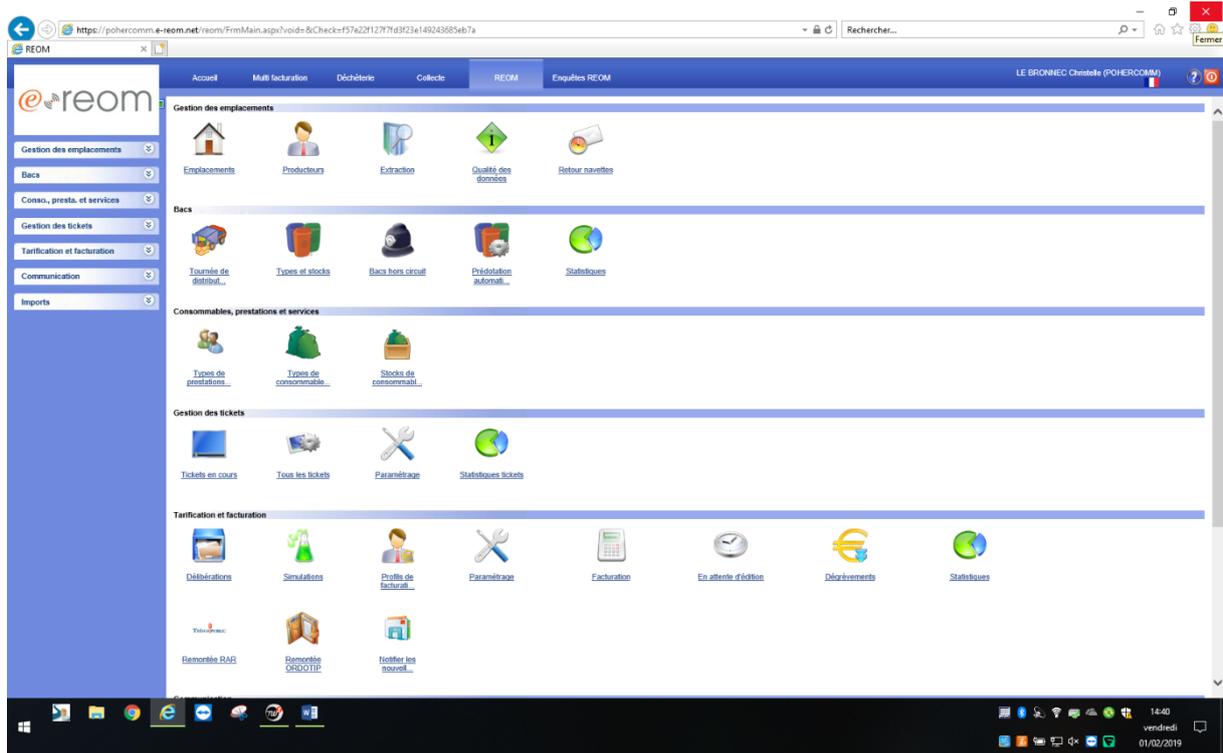
a) Construction du fichier des redevables

Pour élaborer le fichier des redevables, il faut croiser les fichiers fonciers avec les fichiers de taxe d'habitation (usagers du service). Puis il faut vérifier les résultats avec les mairies concernées afin de définir le fichier de pré-chargement des usagers.

Ensuite le fichier doit être chargé dans la base de données e-REOM afin de permettre d'éditer les formulaires d'enquêtes.

Une enquête terrain avec les fiches préremplies permet d'ajuster les informations concernant le producteur notamment le volume de bac à doter.

La collectivité identifie ainsi tous les usagers producteurs.



Logiciel REOM

 ENQUETE DE CONTENEURISATION NOVEMBRE 2017 à JANVIER 2018 <small>FORMULAIRE A PRE-REMPLIR ET A REMETTRE A L'ENQUETEUR LORS DE SON PASSAGE.</small> <small>EN CAS DE DIFFICULTE, APPELZ LE 02.98.99.84.43 POUR UNE PRISE DE RENDEZ-VOUS</small>	
CADRE A VOTRE NUMERO DE DOSSIER : E025072	VOTRE NUMERO DE TELEPHONE FIXE : VOTRE NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE : VOTRE ADRESSE E-MAIL :
CADRE B VOTRE ADRESSE : N° : RUE : CODE POSTAL : 2 9 2 4 9 COMMUNE : P O U L L A O U E N APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE : <input type="checkbox"/> PROPRIETAIRE OCCUPANT (Remplir les cadres C et G) <input type="checkbox"/> LOCATAIRE (Remplir les cadres C, E et G) <input type="checkbox"/> RESIDENCE SECONDAIRE (Remplir les cadres C, F et G) <input type="checkbox"/> ENTREPRISE OU ADMINISTRATION (Remplir les cadres D et G) <small>(A REMPLIR DANS TOUTS LES CAS)</small>	
CADRE C VOTRE ETAT CIVIL : DECLARANT 1 : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME NOM : PRENOM : <input type="checkbox"/> NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER (y compris les étudiants) <input type="checkbox"/> ACTIVITE MAISON D'HOTES (n° de chambres) <input type="checkbox"/> ACTIVITE GITE RURAL (n° de chambres) <input type="checkbox"/> ASSISTANTE MATERNELLE (n° de chambres de l'agencement) <input type="checkbox"/> VOUS EXERCIEZ UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE AU FOYER (Remplir également le cadre G) <small>(NE PAS REMPLIR POUR LES SOCIETES ET ADMINISTRATIONS)</small>	
CADRE D VOTRE SOCIETE : (Je dispose déjà d'un contrat avec un prestataire privé) FORME JURIDIQUE : SIRET : RAISON SOCIALE : ENSEIGNE : RESPONSABLE <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME NOM : PRENOM : <small>(NE PAS REMPLIR POUR LES PARTICULIERS)</small>	
CADRE E VOTRE PROPRIETAIRE : <input type="checkbox"/> FINISTERE HABITAT <input type="checkbox"/> ARMORIQUE HABITAT <input type="checkbox"/> AUTRE : <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME NOM : PRENOM : ADRESSE DE VOTRE PROPRIETAIRE : N° : RUE : CODE POSTAL : COMMUNE : APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE : <small>(A REMPLIR UNIQUEMENT SI VOUS ETES LOCATAIRE)</small>	
CADRE F VOTRE ADRESSE DE CORRESPONDANCE : N° : RUE : CODE POSTAL : COMMUNE : APPARTEMENT : N° : ETAGE : ESCALIER : BAT : RESIDENCE : <small>(A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LES RESIDENCES SECONDAIRES)</small>	
CADRE G CHECK D'ATTIEN DU BAC : <input type="checkbox"/> 120 L <input type="checkbox"/> 240 L	<small>Les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées informatiquement par le service d'élaboration des données pour déterminer les besoins en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite loi « Informatique et Libertés ») et à la loi n° 2016-666 du 26 mai 2016 (dite loi « RGPD »), vous bénéficiez d'une série d'informations relatives à votre traitement.</small>

Modèle fiche enquête

b) Communication auprès de la population

Pour préparer et mettre en œuvre la stratégie de communication, Poher communauté a recruté un animateur du tri et de prévention des déchets en aout 2017.

Afin d'accompagner les habitants vers ce changement, les usagers sont en contact direct avec l'animateur du Tri Thibault HELIES.

Ses missions principales sont :

- Information et communication sur le projet
- Sensibilisation au tri sélectif
- Distribution des bacs

Des informations sur le projet et sur les consignes du tri ont été diffusées par le biais des sites internet de Poullaouen et de Poher communauté.



Poher communauté

Le petit Mémo du TRI sélectif

Faire le tri c'est facile. Pour preuve en 2016, les Bretons ont trié l'équivalent en poids de 18 Tours Eiffel (soit près de 180 000 tonnes).

Dans le sac jaune nous mettons :

- Les bouteilles et flacons en plastique
- Conserves et aérosols en métal vidés
- Emballages en carton et briques alimentaire
- Papier, journaux et magazines

Attention aux faux amis du TRI

Destination : le bac à ordures ménagères

N'oublions pas le Verre

Pots / Bocaux / et Bouteilles en verre

Déchets de salle de bain, papiers absorbants, couche culottes ...

Penser également au compostage :

Epluchures de fruits, légumes et restes de repas, le papier essuie-tout, les filtres à café et déchets de jardin se compostent.

Ces composteurs individuels de 300 L sont vendus par Poher communauté (15€)

Mobiliers / électroniques / électroménagers / jouets ...

DECHETTERIE

Ressorcerie
Ti Recup'
Réseau Solidaire

Un doute ? Une question ?
Un animateur vous répond :
Thibault HELIES
tri@poher.bzh / 06 45 47 39 62

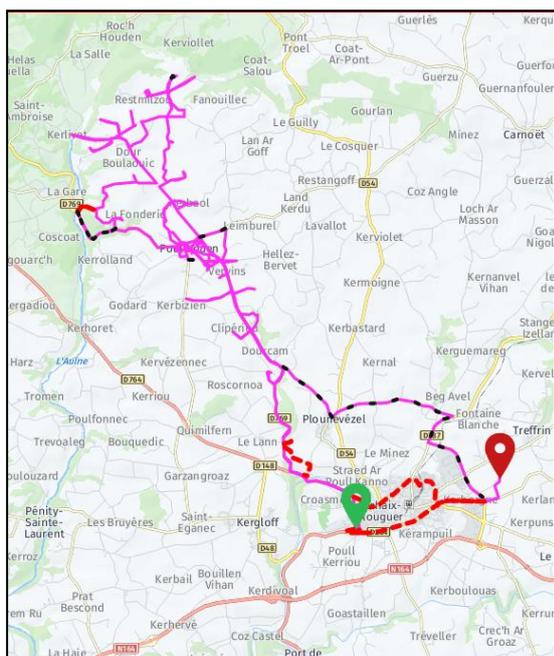
Page 1 sur 2

En décembre 2020, une présentation du projet de tarification incitative a été faite aux élus de la commune de PLEVIN. A cette occasion, les techniciens et élu référent ont présenté les différentes étapes de mise en œuvre du projet, les premiers résultats obtenus sur Poullaouen-Loctmaria et les suites à donner.

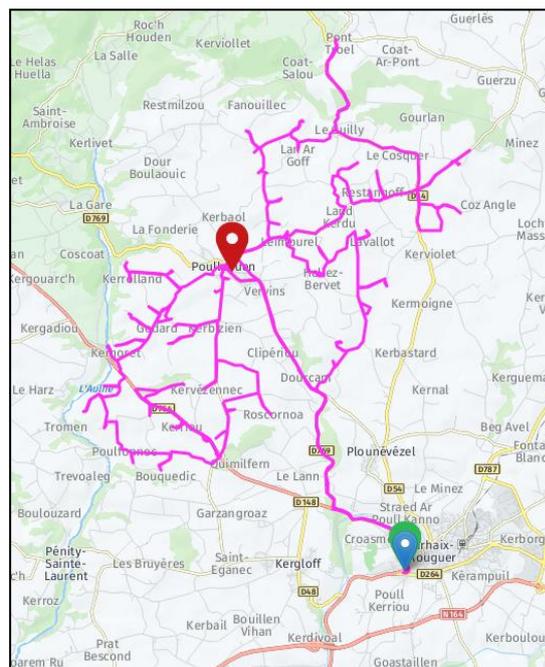
c) Organisation de la collecte et équipement mis en place

La collecte de Poullaouen est passée de C1 à C0,5 avec l'expérimentation de la TI, avec une tournée pour la ville centre une semaine sur deux, et une tournée en mono-ripeur pour la partie rurale les autres semaines. La partie de Loctmaria fait l'objet d'une 3^e tournée, toujours en C0,5.

Le jour de collecte sur Poullaouen est le mercredi pour les 2 flux à collecter : OM et Tri.



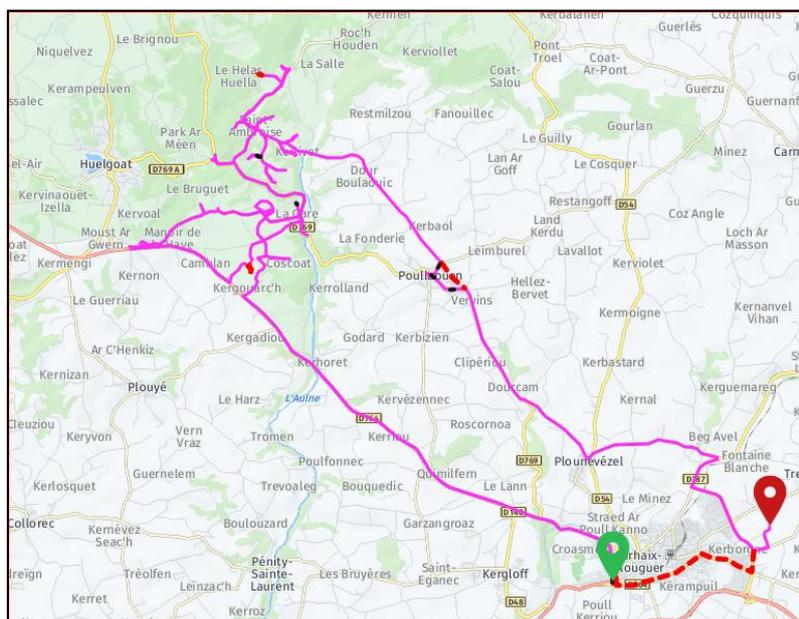
Tournée de collecte Poullaouen semaine Paire



Tournée de collecte Poullaouen semaine Impaire

Depuis février-mars 2019, la commune de Loctmaria-Berrien expérimente le même dispositif de collecte que celui mis en place sur Poullaouen.

La collecte s'effectue les Lundis des semaines impaires.



Tournée de collecte Loctmaria

Sur Poullaouen – Locmaria, 978 emplacements ont été dotés de bacs de 120l ou 240l.



2 bennes de collecte sont équipées d'un système d'informatique embarqué de lecture de puces. Pour rappel, le système doit permettre de lire les puces installées sur les bacs OM qui sont présentés à la levée.

Gestion des cas particuliers : la collecte des surproductions ponctuelles

La collectivité a expérimenté des points de replis pour les surproductions ponctuelles et les résidences secondaires. Ces points de replis sont sous la forme d'abris bacs en bois équipé d'une serrure à code. Les usagers qui le souhaitent contactent la Mairie pour avoir le code.

Différents points ont été installés sur Poullaouen :

- devant l'école;
- devant la salle des loisirs;
- devant la mairie de Locmaria Berrien.

Pour pouvoir l'utiliser, il suffit de :

- 1- Demander le code d'accès auprès de la mairie;
- 2- Composer le code;
- 3- Effectuer le dépôt;
- 3- Et refermer la porte.

La mairie tient à jour le registre des dépôts.

- 2 Bacs de 240 l verrouillés à opercule ont été mis en place pour collecter les déchets ponctuels au niveau des aires aménagées : 1 à Pont pierre ; 1 sur aire des campings cars.
- Le stade et la salle des loisirs sont équipés d'abris bacs pour leur propre usage.



Point de replis à Poullaouen



Point de replis à Locmaria

d) Indicateurs de suivi

Grâce au logiciel REOM, nous pouvons extraire des bilans et des suivis sur l'utilisation du service : le nombre de présentations de bacs par mois, par producteur de déchets, par tournée de collecte... Nous avons également le suivi des bacs distribués, des tournées de collecte réalisées.

On observe que le nombre de bacs présentés sur la tournée qui a lieu sur le secteur dit « impaire » de Poullaouen est nettement inférieur au nombre de bacs présentés lors de la collecte faite les n° de semaine paire. Le secteur de Poullaouen collecté les mercredis des semaines au n° impaire concerne essentiellement les habitations dispersées présentes en campagne.

Les usagers ont choisi pour la plupart le plus petit modèle de bac (120l) qu'ils **présentent en moyenne 1 fois par mois à la levée.**

Au 31/12/2020, le nombre total de bacs dotés en production sur Poullaouen et Locmaria est 993 (détails ci-dessous) :

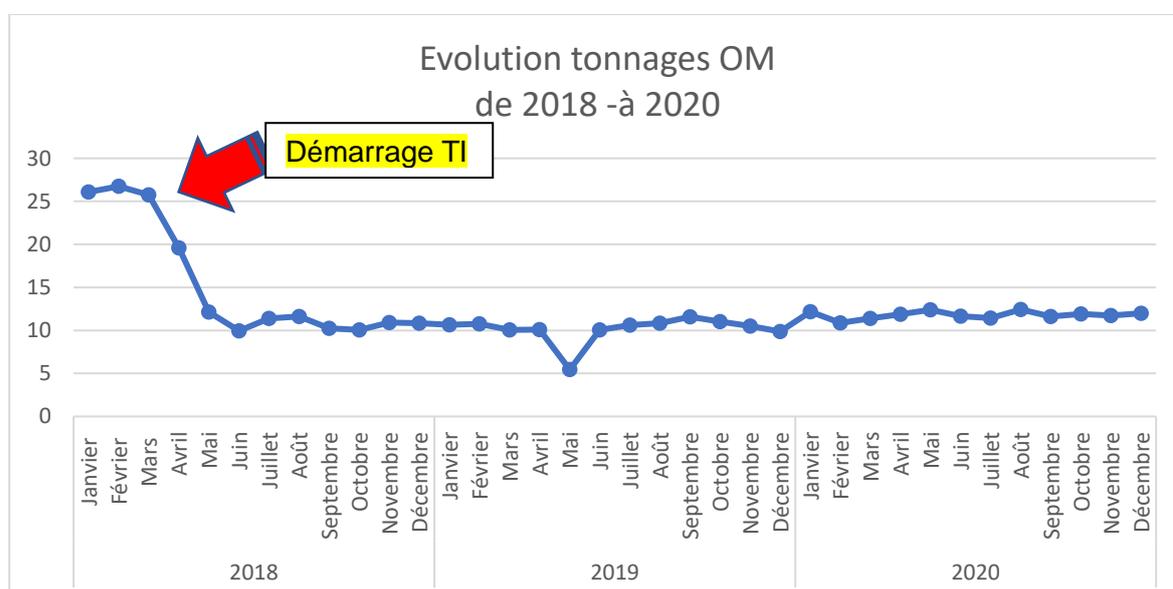
	120 OM	240 OM	660 L	Total
POULLAOUEN	652	137	4	793
LOCMARIA	167	30	3	200

Nombre moyen de présentations de bacs en 2020 :

	Nombre moyen de levées mensuelles	Nombre de bacs	Répartition
LOCMARIA BERRIEN	0	60	30 %
	1	122	61%
	2	18	9%
POULLAOUEN	0	122	15.25%
	1	547	68.38%
	2	125	15.63%

Le service met à jour un tableau de suivi des tonnages collectés d'OM et de sacs jaunes sur Poullaouen, afin de voir l'évolution au fur et à mesure que l'expérimentation se met en place.

En 2020, les tonnages OM collectés sur Poullaouen ont augmenté. Ils sont passés de 132T 29 en 2019 à 179.54 T en 2020. Cela peut s'expliquer par la crise sanitaire, le confinement et également le relâchement de certains usagers compte tenu que le mode de facturation n'a pas changé.



Le service ne peut pas extraire les tonnages de Tri collectés sur uniquement Poullaouen car la tournée de collecte sélective s'étend sur d'autres communes avant le vidage de la benne effectué au centre de tri de Glomel.

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipages tournent en journée continue de 6h à 13h30.

Suites à donner :

- **Poursuivre l'expérimentation en place** sur Poullaouen et **extension possible** sur d'autres communes (Motreff et Kergloff et Plévin en 2021)
- **Continuer à optimiser et améliorer le service en place**, notamment en mettant en place des actions correctives grâce au système de géolocalisation en place sur l'ensemble des bennes :
 - Informer les usagers si bac trop plein, bac non conforme
 - Ajuster la dotation des bacs : changement de volume de bac si pas adapté
 - Résorption des points noirs de collecte par mise en place de points de rapprochements de bacs
- Valoriser les coûts du service de collecte
- **Constituer le fichier des redevables sur l'ensemble du territoire**
- Développer un **plan local de prévention des déchets**
- **Mettre à jour les prospectives financières et grilles tarifaires avant une prise de décision sur le déploiement de la tarification incitative**

4- PREVENTION DES DECHETS :

La prévention permet de réduire l'impact environnemental de la production et de la gestion des déchets. Les déchets évités représentent également une économie pour le service de gestion des déchets de la collectivité et, au final, pour le consommateur-contribuable qui en assure le financement.

➤ Les biodéchets :

- **Promotion et vente d'équipement pour le compostage individuel :**

Poher communauté assure la vente de composteur individuel en bois de 300L au tarif préférentiel de 15 € et des bio-sceaux à 3 €. La promotion s'organise grâce à des affiches en mairie et par la diffusion de certains outils de communication.

Seulement 53 composteurs ont été vendus en 2020 contre 103 en 2019. La cause principale est la crise covid.

	COMPOSTEUR	Bio sceau
CARHAIX	20	4
PLEVIN	4	2
PLOUNEVEZEL	1	0
POULLAOUEN	5	3
MOTREFF	6	3
ST HERNIN	4	1
CLEDEN POHER	4	2
KERGLOFF	2	1
LE MOUSTOIR	0	1
LOCMARIA	1	0
TREFFRIN	6	2
Total ventes - 2020	53	19

➤ **Information aux publics :**

• **Animation auprès des scolaires :**

Ecole élémentaire de Treffrin :

A l'initiative du directeur de l'école, un programme d'animation avait été mis en place pour initier les enfants aux thèmes du tri sélectif du compostage et du gaspillage alimentaire. Des animations en classes étaient prévues, un diagnostic de gaspillage alimentaire (pesée) à la cantine également ainsi qu'une visite du centre de tri et de la déchetterie.

Ces animations ont été annulées à cause de la crise sanitaire.

• **Sensibilisation en porte à porte :**

A la demande du maire du MOUSTOIR, l'animateur du tri est intervenu courant décembre pour sensibiliser les habitants du quartier de Lostancoat suite à des dépôts réguliers de déchets à proximité des points d'apport volontaire.

L'animateur est donc intervenu en porte à porte dans le quartier pour sensibiliser les habitants aux gestes du tri sélectif. Au total l'animateur aura frapper à 78 portes pour un taux d'ouverture de 68 %.

Logement				DOCUMENTS REMIS			
NB logement (portes)	80	2ème passag e	3ème passage	Calendrier	ABCDIAIRE	Guide du tri	GUIDE COMPOST
Logements non concernés	1			0	78	78	0
Vacants	0						
Fusionné	0						
Inadapté	1						
Logement Concernés	78	25	25				
		1 Passage	2ème passag e	3ème passage			
NON contactées							
Absents	24	0	0				
N'ouvre pas	0	0	0				
Inaccessible	1	0	0				
	25	0	0				
Contactées							
Refus	0	0	0				
Favorable	50	0	0				
S'engage	0	0	0				
Indifférenst	3	0	0				
Défavorable	0	0	0				
	53	0	0				
Taux d'ouverture	68%	0%	0%				

B- LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Tonnage d'ordures ménagères 2020	Ratio 2020 (Kg/hab/an)	Tonnage d'ordures ménagères 2019
4313	278	4205

On peut noter que le tonnage des ordures ménagères incinérées a augmenté en lien avec la gestion de la crise sanitaire et l'envoi de sacs jaunes à l'incinération pendant la fermeture du centre de tri de Glomel.

Depuis l'instauration de la redevance spéciale (RS) en janvier 2011, les entreprises et administrations qui produisent plus de 1400 litres par semaine, doivent régler une redevance établie en fonction du poids de déchets produits. Ce dernier est calculé sur la base de trois pesées effectuées au minimum dans l'année. **La collectivité peut ainsi répartir plus équitablement la prise en charge du coût de collecte selon les catégories d'utilisateurs.**

Suite aux bilans des pesées effectuées au cours de l'année 2020, le tonnage total des déchets collectés auprès des entreprises est de 169.63 T (146.68T en 2019) et le tonnage total de déchets collecté auprès des administrations est de 411.20 T (414.47T en 2019).

2. LA COLLECTE SELECTIVE

a) Les recyclables secs issus des ordures ménagères hors verre (RSOM hors verre)

Il faut distinguer les matières entrantes au centre de tri, les matières finalement valorisées après tri manuel et les refus de tri. Les refus de tri sont les matières ne pouvant être ni recyclées ni vendues aux repreneurs. Ils sont expédiés à l'incinération pour y être valorisés sous forme de production de chaleur.

Quantité de matériaux collectés et entrants au centre de tri (en tonnes) :

Matériaux	Tonnage 2020	Tonnage 2019
EMR *	165.04	179.16
JMR déchèterie*	25.40	31.12
Multi matériaux*	496.52	608.36
TOTAL entrants	686.96	818.64

*Les EMR (emballages ménagers recyclables) correspondent au carton.

*Les JMR (journaux magazines recyclables) correspondent aux journaux papiers.

*Les Multi matériaux correspondent aux sacs jaunes collectés.

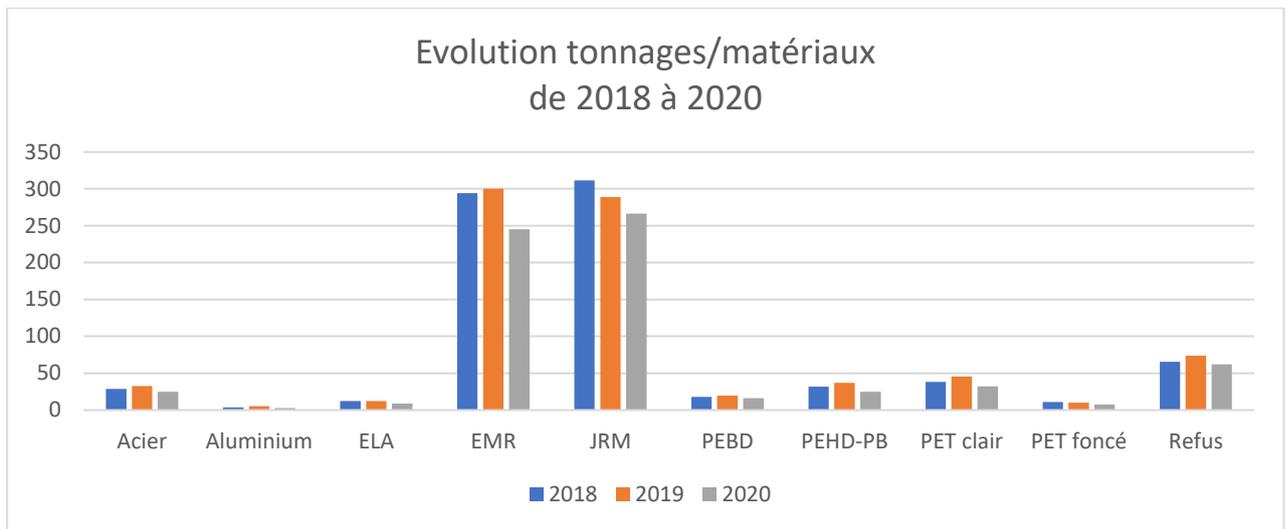
Les 165.04 T de cartons collectés comprennent 70.30T de cartons issus de la déchetterie de Carhaix et 94.74T de cartons issus de la collecte réalisée auprès des professionnels le mercredi matin.

La quantité de déchets d'emballage ménagers recyclables triée a fortement diminué. Pendant la période du 1^{er} confinement, le centre de tri de Glomel a été fermé pendant 10 semaines. Les sacs jaunes ont été envoyés à l'incinération pendant cette période de fermeture liée à la crise sanitaire.

Détail des tonnages produits par matériau en sortie du centre de tri de Glomel :

Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2019
Acier	24,7	32.5
Alu	2,7	5.3
EMR	245,1	300
Briques	8,8	12
Plastiques	81,2	111.8
JMR	266,2	288.7
Refus	62,2	73.5

Le taux de refus en 2020 sur la production totale réalisée est de 9 % (rappel 2018 : 8%). Les principales erreurs de tri portent en majorité sur les biodéchets et le verre.



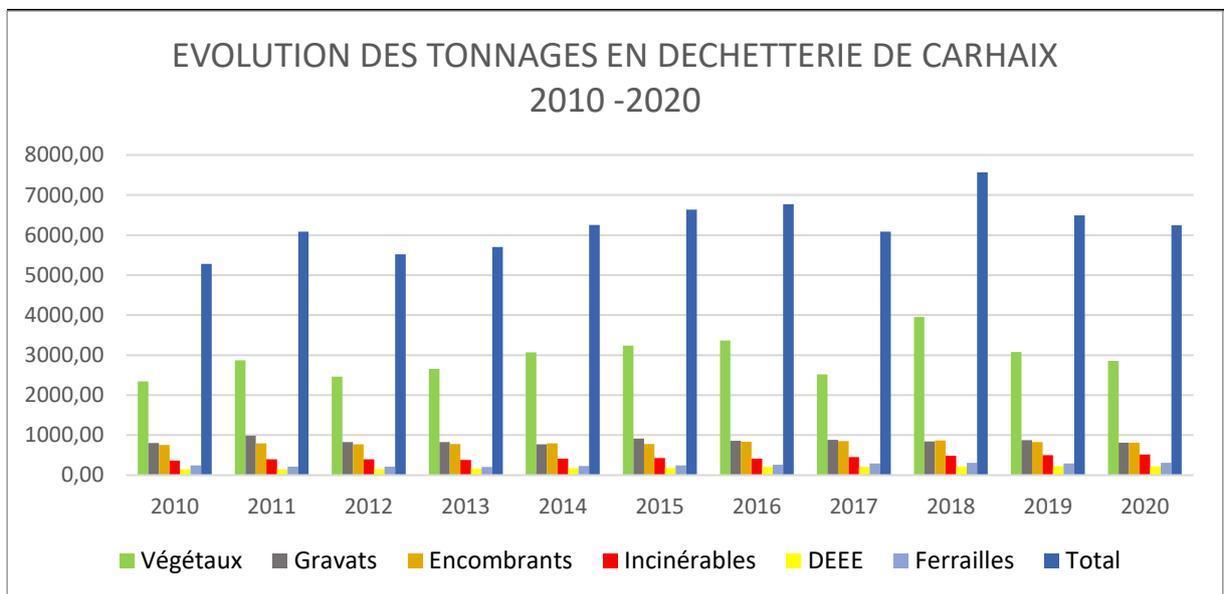
b) Le verre

Comparaison des tonnages entre 2018 et 2019 pour le verre :

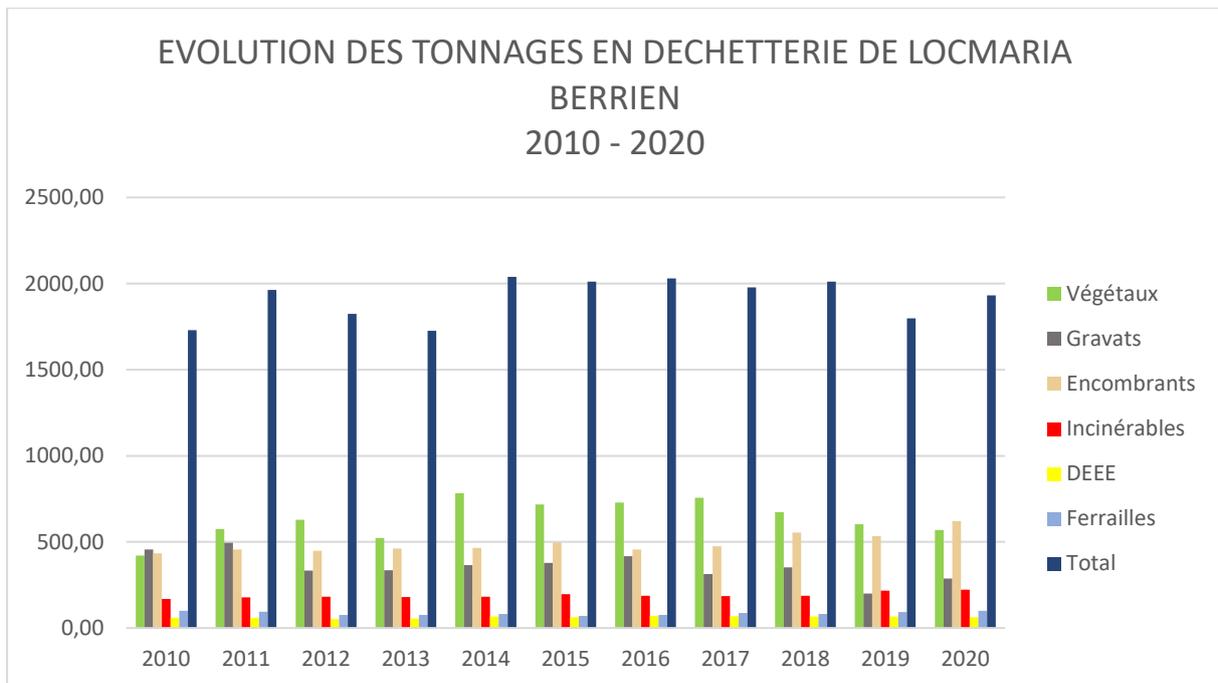
Matériaux	Tonnage 2020	Ratio 2019 (kg/hab/an)	Tonnage 2019
Verre	663.95	43	720

La quantité de verre collectée en 2020 a diminué par rapport à 2019.

3. LES DECHETS COLLECTES EN DECHETTERIE DE CARHAIX ET LOCMARIA BERRIEN



Globalement les tonnages de déchets collectés en déchetterie de Carhaix sont à la baisse.



Les tonnages de déchets collectés en déchèterie de Locmaria Berrien sont à la hausse.

Pour rappel : au 01 janvier 2019, la commune de Locmaria Berrien s'associe avec la commune de Poullaouen pour former une nouvelle commune, et devient de ce fait adhérente à Poher communauté. La commune de Locmaria-Berrien était membre jusqu'au 31 décembre 2018 de la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté.

La déchetterie du Vieux Tronc qui se situe sur la nouvelle commune et dont la gestion est assurée par le SIRCOB, avait vocation à accueillir les usagers des communes membres de Monts d'Arrée Communauté.

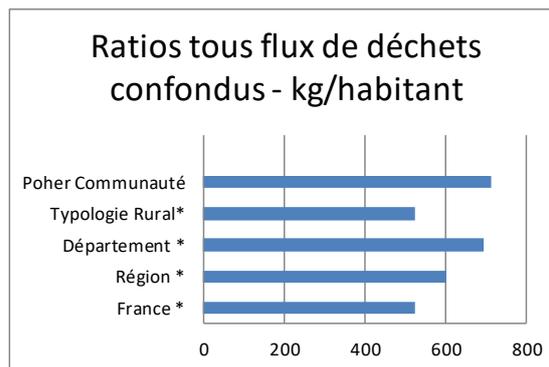
Au regard de la situation de la déchetterie située sur la ZA du Vieux Tronc, Monts d'Arrée Communauté a sollicité la Communauté de Communes du Poher, afin que les usagers résidant sur la commune de Poullaouen puissent utiliser les installations de la déchetterie du Vieux Tronc.

Suite à un comptage des passages effectués sur les mois de juin et juillet 2017 en déchèterie du vieux tronc, le taux de participation de Communauté de Communes du Poher, au coût de fonctionnement de la déchetterie du Vieux Tronc est fixé à 14% dans le cadre d'une convention tripartite entre les 2 collectivités et le SIRCOB. Cette convention a pris effet le 1er janvier 2019 pour une durée de 3 ans.

c) Synthèse quantité de déchets collectés en 2020

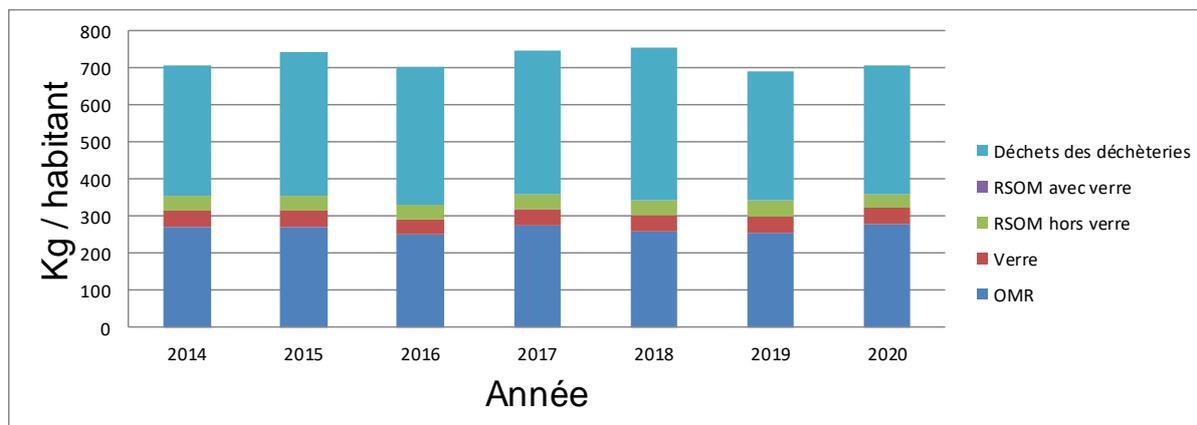
Quantités collectées et comparaison avec des valeurs de référence

Flux collectés par votre collectivité	Kg/hab	Tonnage collecté
OMR	279	4 313
RSOM hors verre	36	559
Verre	43	664
Déchets des déchèteries	351	5 430
Autres flux	6	95
Tous flux	715	11 061



(*) Donnée issue de la dernière enquête collecte publiée par l'ADEME

Evolution des quantités collectées de votre collectivité



Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

C- LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

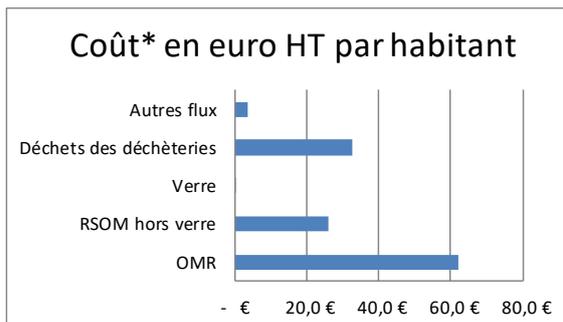
1. LES COÛTS AIDES HORS TVA DU SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS SUR 2020

Coût* en euro HT par habitant

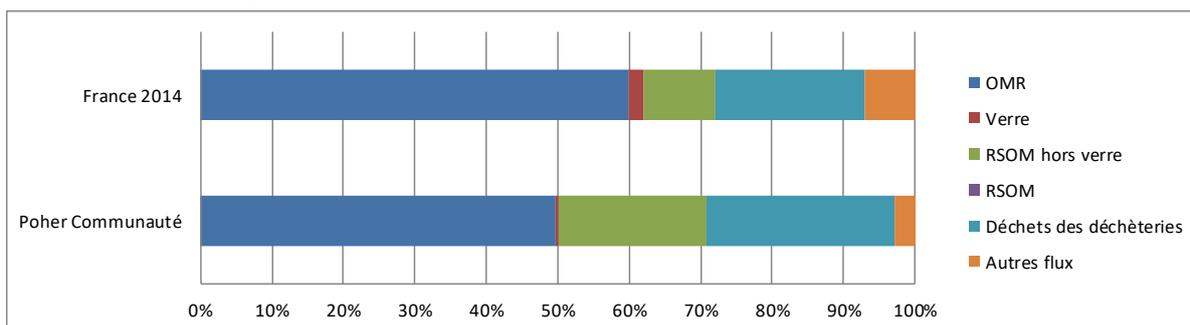
Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Rural
OMR	62,1 €	46,0 €
RSOM hors verre	26,0 €	3,0 €
Verre	0,5 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	32,8 €	23,0 €
Autres flux	3,7 €	3,0 €
Tous flux	125,1 €	76,0 €

OMR : Ordures ménagères résiduelles

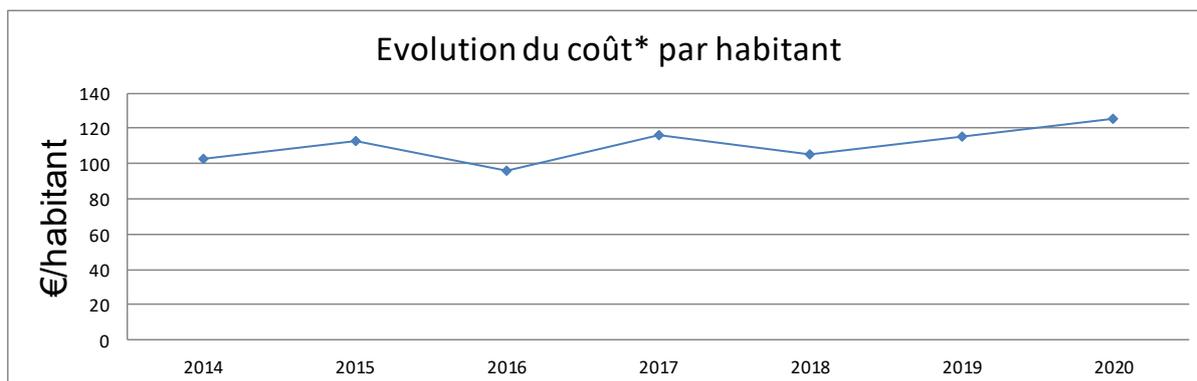
RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre



Répartition du coût* par flux



Evolution du coût*



Ces coûts sont également disponibles en €/tonne dans votre Matrice des coûts sur SINOE® et les coûts nationaux sont consultables dans la synthèse du référentiel national des coûts.

[Télécharger la synthèse](#)

* Coût aidé (hors TVA) : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

2. SYNTHÈSE DES ECARTS PAR RAPPORT AU RÉFÉRENTIEL ET EXPLICATIONS

Des coûts d'OMR (par habitant) élevés. La typologie de la collectivité est « rural avec centre-ville ». Les fréquences de collecte varient de C1 à C2 sur la ville centre. À cela s'ajoute un ratio de collecte des OMR élevé (279kg/hab./an).

Des coûts du verre (par habitant et par tonne) faibles. La collectivité affiche un tarif de collecte des points d'apport volontaire avantageux couplé à un bon ratio de collecte et un parc de colonnes majoritairement amorties.

Les coûts des RSOM hors verre (par habitant et par tonne) sont élevés notamment, car il y a des coûts de collecte (PAP avec commune excentrée) et de traitement (295€/t) élevés et un coût de pré-collecte dans la fourchette haute du référentiel.

Les coûts des déchèteries par habitant sont élevés et ceux par tonne faibles. Un ratio de collecte important par rapport à la moyenne du milieu considéré (351 kg/hab./an) et un coût de traitement des déchets non dangereux à l'habitant plutôt élevé.

Il en résulte des coûts de gestion globale (par habitant) qui sont supérieurs à la fourchette du référentiel pour le milieu considéré et dans la fourchette pour les coûts à la tonne.

3. LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF PREVISIONNEL 2020

Les résultats 2020 sont les suivants :

Fonctionnement	Alloué 2020	Reports 2019	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	2 282 964, 87 €	30 964, 87 €	83 478, 03 €	2 152 285, 55 €	2 266 728, 45 €
Recettes	2 282 964, 87 €	-	-	2 295 186, 10 €	2 295 186, 10 €
Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute				142 900, 55 €	
Excédent de fonctionnement 2020					28 457, 65 €

Investissement	Alloué 2020	Reports 2019	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	562 914, 30 €	-	-	50 344, 25 €	50 344, 25 €
Recettes	562 914, 30 €	458 914, 30 €	83 478, 03 €	51 461, 23 €	593 853, 56 €
Solde de la section d'investissement					543 509, 31 €

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.

Le budget de collecte des ordures ménagères enregistre un résultat global positif de 572 K€, la section de fonctionnement est excédentaire de 28 K€. **En réalité le déficit de fonctionnement est de - 271 542€ car le budget principal a versé une aide de 300 000 €.**

Fonctionnement :

L'évolution de l'équilibre de la section de fonctionnement depuis 2016 est la suivante :

Evolution du solde de la section de fonctionnement 2016-2020				
Compte administratif 2016	Compte administratif 2017	Compte administratif 2018	Compte administratif 2019	Compte administratif prévisionnel 2020
Excédent de 257 730 €	Excédent de 124 926, 66 €	Déficit de -39 779, 20 €	Déficit de -30 964, 87 €	Excédent de 28 457€ En réalité le déficit est de -271 542€ car le budget principal a versé une aide de 300 000 €

Cette évolution est liée à plusieurs facteurs externes à la collectivité : des dépenses qui augmentent et des recettes qui diminuent.

Les dépenses de fonctionnement qui augmentent (+215K€) depuis 2016 notamment :

- la participation au SIRCOB pour le tri et l'incinération + 207K€,
- les carburants +11K€,
- les réparations sur le matériel roulant +10K€,
- les charges de personnel avec le GVT et l'augmentation du point d'indice +51K€.

Les recettes de fonctionnement qui diminuent (-211K€) depuis 2016 notamment :

- les dotations de soutien pour le tri de l'organisme CITEO -51K€
- les recettes liées à la reprise des cartons, de l'acier et du verre -44 K€
- les recettes liées aux remboursements des autres budgets pour le personnel -29 K€

L'effet ciseaux apparu depuis 2016 s'accélère en 2020 avec la diminution des recettes liées aux reprises de matériaux (-51 K€) et l'augmentation des frais liés au SIRCOB (+89K€).

Pour mémoire le taux de TEOM avait été diminué de 10,9 % à 10,7 % en 2017.

Investissement :

La section d'investissement présente un solde positif de 544 K€.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont de 50 K€. Les principales dépenses d'investissement sont l'achat de bacs, de colonnes à verre, d'un système d'identification sur benne et l'installation d'une porte galva aux services techniques.

Les **recettes réelles d'investissement** ne comprennent que le F.C.T.V.A. (51 K€), les amortissements (83 K€) et le report du solde d'exécution de la section d'investissement 2019 de 459 K€.